

Évaluer les apprentissages

A) Le principe de l'évaluation :

- L'évaluation est au cœur de la formation. Il n'y a pas de stratégie d'enseignement/apprentissage valable sans la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation cohérent.
- L'organisation de ce dispositif n'est possible que si les intentions pédagogiques ont été clairement définies sous forme d'objectifs d'enseignement et d'apprentissage.
- L'évaluation est au service d'une pédagogie de la réussite. Elle ne vise pas à sélectionner les meilleurs, mais à aider le plus grand nombre à atteindre les objectifs fixés.

B) Les types d'évaluation :

1. **Diagnostic** : Situer l'apprenant au début d'une séquence (test initial).
Il s'agit de vérifier que les apprenants possèdent bien les acquis nécessaires pour suivre la séquence (les prérequis).
2. **Formative** : Vérifier le niveau d'acquisition pendant ou après la séquence.
C'est dans ce cas un outil de diagnostic des difficultés et des réussites. Le but est de faciliter l'apprentissage. Lors de ces évaluations, qui doivent être fréquentes, l'élève a le droit de se tromper. Les erreurs, les blocages sont exploités par le professeur pour ré-expliquer. C'est un moment privilégié de dialogue qui doit permettre :
 - à l'élève de savoir où il en est ;
 - au professeur de proposer :
 - des activités d'aide aux élèves en difficulté,
 - des activités plus complexes aux élèves très performants.
3. **Sommative** : Quand le professeur considère que les élèves ont suffisamment pu s'entraîner, il propose une évaluation où l'apprenant doit faire la preuve qu'il a atteint l'objectif. Dans ce cas, il n'a plus droit à l'erreur. L'évaluation se traduit par une note ou une reconnaissance des acquis (lorsque l'on décide de faire passer l'élève à une classe supérieure...)

C) Les critères d'évaluation.

1. Le principe de base

L'évaluation porte sur :

- des compétences,
- des savoirs et savoir-faire,
- des attitudes.

L'évaluation du travail de l'élève ne doit pas être subjective. Le professeur doit pouvoir justifier l'appréciation ou la note attribuée. Il est donc important de préciser les critères d'évaluation qui définissent le contrat de travail de l'élève.

L'élève doit être dès le départ informé sur ces critères ou indicateurs de réussite.

En cours de formation, il sera important, voire indispensable :

- d'une part, d'affiner les critères en fonction des prérequis et des acquis des élèves ;
- d'autre part, d'éliminer toute ambiguïté dans la formulation de ces critères.

2. En début d'apprentissage.

Le professeur :

- impliquera ses élèves dans son projet d'enseignement ;
- donnera du sens aux activités qu'il aura à proposer tout le long du projet didactique.

Ce sont des outils d'aide à l'enseignement.

L'apprenant :

- saura ce que l'on attend de lui et se préparera en conséquence.

Ces grilles seront pour lui des outils facilitateurs, d'aide à l'apprentissage.

3. En fin d'apprentissage :

Pour le professeur,

Ce seront des outils d'évaluation critériée de l'ensemble du groupe classe et de chaque élève par rapport à la compétence finale mais aussi par rapport à chaque compétence intermédiaire.

Ainsi, le professeur saura le degré de réinvestissement par sa classe et par chacun de ses élèves des contenus qu'il avait dispensés.

Ces grilles donneront au professeur une vision claire :

- des difficultés (obstacles) rencontrés.
- des performances réalisées et des résultats obtenus par la classe et par chaque élève.

Par conséquent, il saura quelle décision objective prendre :

Si objectif atteint (maîtrise de la compétence) : Passage à l'unité didactique suivante.

Si objectif non atteint : construction de séquences de remédiation et régulation.

Pour l'apprenant,

Ce sont des « fiches contrat » ou des grilles par rapport auxquelles il s'auto-évaluera.

Ces fiches-référence lui serviront ainsi de reprendre les énoncés erronés de ses productions, de corriger ses erreurs...

D) Subjectivité de l'évaluation

Noter un devoir est un art difficile qui peut laisser une place importante à la subjectivité :

- ▢ Il y a, d'une part, un effet d'ordre. Si l'on fait corriger des copies dans un certain ordre par un enseignant et dans l'ordre inverse par un autre enseignant, on constate que les évaluateurs ont tendance à surévaluer les copies corrigées en premier et à sous-évaluer les copies corrigées en dernier.
- ▢ Il y a également un effet d'assimilation, qui consiste à rapprocher une note d'une note antérieure. Ainsi, on demande à des enseignants d'évaluer six copies, de niveau à peu près équivalent. Mais, sur chacune figure une note, censée avoir été obtenue par le même élève quelque temps auparavant. Si cette note antérieure est élevée, la note est en moyenne supérieure de 2 points à celle attribuée si la copie antérieure est faible (moyennes de 11,86 et 9,84).
- ▢ De même, face à une série de copies identiques, les enseignants évaluent différemment selon que les devoirs sont censés provenir d'une classe forte ou faible. Même effet encore selon le lycée de provenance.
- ▢ Enfin, l'effet de contraste est un processus inverse. Une copie est généralement surévaluée quand elle est corrigée après une copie faible et sous-évaluée quand elle vient après une copie forte.
- ▢ La notation des copies est toujours aléatoire. Des examinateurs (correcteurs) différents n'évaluent pas de la même façon les mêmes objets, n'utilisent pas de manière identique les échelles de notes, et produisent des jugements qui n'ont pas de stabilité dans le temps.
- ▢ Plutôt que de succomber au mythe de la note « vraie », ne vaut-il pas mieux se centrer sur ce à quoi sert (ou devrait servir !) l'évaluation quand elle s'intègre au processus de formation ?
- ▢ On désigne comme formative une évaluation qui joue un rôle de régulation de l'enseignement et des apprentissages. L'évaluation contribue, par les informations qu'elle apporte, à une bonne régulation du processus didactique (de l'enseignement et/ou l'apprentissage).
- ▢ S'il s'agit d'un processus d'apprentissage, le but est de guider l'élève, de lui permettre de reconnaître, de comprendre et de corriger lui-même ses erreurs. (Fonction Corrective), de l'informer sur les étapes franchies ou non, tout en informant l'enseignant sur les effets réels de son actions pédagogique (Fonction Régulatrice).
- ▢ L'évaluation se propose moins de dire la réalité telle qu'elle est que d'aider à devenir ce qu'elle pourrait être (Visée transformatrice).

En effet, si l'essentiel est d'aider l'élève à repérer, analyser et comprendre ses erreurs pour ne plus les commettre, l'évaluation doit disposer d'un modèle théorique rendant possible cette analyse et, plus généralement, d'un modèle du fonctionnement cognitif de l'élève.

E) L'évaluation efficace.

- L'évaluation efficace est celle qui atteint son but. Bien évaluer, c'est en premier lieu comprendre ce que l'on fait, pourquoi on le fait. La difficulté est de savoir de quel point de vue il faut se placer pour trancher de la pertinence d'une pratique : il n'y a pas d'évaluation correcte en soi dans l'absolu. Mais il y a des évaluations pertinentes, en fonction d'une intention donnée et pour un usage précis.
- En évaluation formative, les enseignants ont pour tâche de contribuer au développement positif des élèves en facilitant leurs apprentissages. C'est cet objectif pédagogique qui donne son sens à l'évaluation formative.
- Et l'évaluation efficace est celle qui éclaire bien, d'où la nécessité d'explicitier les attentes en termes de compétences et de savoir-faire, d'analyser et d'interpréter les erreurs, d'identifier les caractéristiques des apprenants, de faire un diagnostic précis des acquis et des lacunes, des forces et des faiblesses de chacun.
- Noter semble peu fiable. Aujourd'hui, l'impératif c'est d'apprécier le plus objectivement possible le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques assignés aux apprenants.
- L'évaluation ne doit pas s'arrêter aux relevés quantitatifs des résultats de nos élèves (% , notes, moyennes). Elle doit pouvoir donner une interprétation rigoureuse de ces résultats, ceux qui méritent effectivement d'être pris en considération.

En effet, pour évaluer, il faut bien à la fois observer le plus rigoureusement possible, et d'interpréter, le plus pertinemment possible

F) Évaluer, c'est informer.

- En outre, l'évaluation réalisée par le professeur ne va pas se contenter à mesurer, juger et décider, mais aussi apporter de l'information utile à l'élève pour faciliter ses apprentissages, lui permettre de prendre conscience de ses erreurs et ce en lui fournissant les repères lui permettant de s'auto-évaluer correctement. L'évaluation est, dans ces conditions, descriptive. Comme telle, elle est seule compatible avec une relation d'aide préconisée par l'approche pédagogique centrée sur l'apprenant.
- Il s'agit alors d'informer pour aider et non plus juger pour seulement décider.

En résumé, une évaluation efficace présenterait le triple caractère d'être :

- Compréhensive (capable d'interpréter la situation « mesurée ») ;
- Conscientisante (fournissant des repères éclairants à l'élève au lieu de le tancer) ;
- Formatrice (préoccupée de donner les outils de la réussite).